

Qu'est-ce que c'est :

Les logements en accession libres dans le neuf sont des logements de moins de 5 ans ou qui n'ont pas déjà fait l'objet d'une revente immobilière. A ce titre les frais de notaire qui s'appliquent lors de la vente sont de 2 à 3%.

Leur prix de vente n'est pas encadré, le prix dépendra donc principalement de la localisation, de l'extérieur et de l'intérieur du logement, de la taille du logement, l'âge, du nombre de pièces, de la situation (en centralité ou non), de l'état du logement, des charges, des prestations, étage, standing, orientation, accessibilité, ...

- Le prix moyen du marché du libre dans le neuf se situe aux alentours de 4500 €/m² TTC hors parking pour de l'habitat collectif (valeur moyenne constatée pour 2020).

Les + : Pas de plafonds de ressources, une grande latitude de prix et de type de biens

Les - : Les prix sont dépendants du marché, les revenus nécessaires (le taux d'effort) pour accéder à un logement libre sont plus importants que dans le logement social ou que pour les logements abordables ou anciens.

Informations complémentaires :

Pour faciliter vos recherches, téléchargez en bas de page de notre simulateur le listing non exhaustif des contacts utiles et des éventuelles commercialisations en cours.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Maison de l'Habitat d'Annemasse Agglo :
04 50 87 99 90 - 15 avenue Émile Zola - 74100 – Annemasse.